



CONTRAT DE LOCATION DE VAISSELLE RÉUTILISABLE v. 06/2026



Objet :

Dans sa mission de sensibilisation à une consommation responsable, l'association Le TransiStore propose une mise à disposition de vaisselle lavable afin de ne pas recourir à de la vaisselle jetable lors d'événements. Ce contrat stipule les modalités de la mise à disposition.

Entre les soussignés,

Le prêteur :

La Ressourcerie du TransiStore 14 rue Kepler 44240 La Chapelle Sur Erdre

Mail : ressourcerie@letransistore.org Tél : 09 74 97 44 96

et

L'emprunteur :

Nom & Prénom de la personne responsable de l'emprunt :

.....

Raison sociale (Pour les associations ou entreprises) :

.....

Adresse :

.....

.....

Tél :

Mail :

.....

Durée :

Le contrat de location est établi entre les parties pour une durée de 8 jours, pendant laquelle l'emprunteur peut disposer de la vaisselle. Celle-ci pourra être rendue avant ce délai de 8 jours, en accord avec Le TransiStore pour l'organisation du retour. Une location d'une durée supérieure à 8 jours donnera lieu à une facturation complémentaire. Nous contacter pour plus de détails.

Date de retrait souhaitée : Date de retour souhaitée :

Attention, il est possible de prendre/ramener la vaisselle uniquement les Mardi, Mercredi, Vendredi ou Samedi sur les horaires du comptoir de dons.

Modalités :

La vaisselle mise à disposition est à récupérer à La Ressourcerie du TransiStore, 14 rue Képler, 44240 La Chapelle sur Erdre, selon les modalités qui auront été établies lors de la prise de contact avec Le TransiStore.

Elle sera à retourner au même endroit sur les horaires d'ouverture du comptoir de dons. La vaisselle mise à disposition est dépareillée. Elle doit être rendue propre et sèche.

La mise à disposition de la vaisselle réutilisable se fait en contrepartie d'une participation financière qui a pour but de couvrir les frais liés au temps de personnel nécessaire à la préparation du matériel, l'achat des contenants et à la surface de stockage allouée pour ce service.

Un chèque de caution d'un montant de 100€ demandé au moment du retrait sera restitué au retour de la vaisselle, après

Tarification :

La mise à disposition de la vaisselle se fera contre remise du règlement, qui peut se faire par chèque à l'ordre "Le TransiStore"
 par espèces,
 par virement IBAN FR76 1027 8360 2900 0115 9610 185
 par Moneko (monnaie locale du département)

Attention : pas de règlement en carte bancaire ni chèque cadeau.

Une facture peut être établie sur demande

	Composition d'un kit	Tarif/kit	Quantité max. de kits disponibles*	Quantité souhaitée	Prix total (€)
1 kit standard 20 convives	20 assiettes + 20 couteaux + 20 fourchettes + 20 cuillères à café + 20 cuillères à soupe	5 €	25		
autres options	20 assiettes à dessert	5 €	10		
	20 bols	5 €	12		
	20 coupes à glace	5 €	5		
	5 panières	5 €	5		
	5 pichets	5 €	10		
	20 ramequins	5 €	10		
	5 saladiers	5 €	5		
	20 tasses à café	5 €	10		
	20 verres à eau	5 €	15		
	20 verres à pied	5 €	15		
Total location					

* NB : la capacité maximale de réservation ne tient pas compte des réservations en cours

Charte de mise à disposition :

En louant la vaisselle de l'association Le TransiStore, vous vous engagez à :

- remplir, dater et signer un contrat de location qui est à remettre au plus tard le jour du prêt,
- effectuer le règlement, qui est à remettre au plus tard le jour du prêt,
- remettre une caution par chèque (non encaissé) à la signature du contrat. Celui-ci sera restitué après comptage et vérification de l'état de la vaisselle et le règlement de la vaisselle cassée ou non restituée le cas échéant,
- rendre la vaisselle propre, sèche et rangée dans les caisses prévues à cet effet à la date définie,
- utiliser la vaisselle dans des conditions normales d'utilisation. La vaisselle réutilisable peut être lavée en lave-vaisselle,
- ne pas prêter vous-même la vaisselle à d'autres structures ou à des particuliers sans notre accord préalable,
- informer et sensibiliser tous les acteurs qu'il s'agit de vaisselle réemployée, réutilisable et consignée (fiche de sensibilisation fournie),
- rembourser ou remplacer la vaisselle perdue ou cassée.

Engagement :

L'emprunteur a lu la charte de mise à disposition, en accepte les termes et s'engage à les respecter.

Date et signature du prêteur

Date et signature de l'emprunteur

Option de lavage :

Notre partenaire Solidarité Emploi propose une option de lavage **sous confirmation**.

		Tarif / kit de 20	Quantité à laver	Prix total(€)
Option lavage	Nombre de kit standard à laver	10 €		
	Nombre de kit option verres	10 €		
	Nombre de kit option hors verres	5 €		
Total lavage				

Un devis sur mesure peut être effectué si un très grand nombre de kits est à laver,
Les éléments doivent être débranchés, cela veut dire qu'il ne doit plus y avoir de denrées alimentaires,

Pour le lavage, le règlement se fait par chèque distinct à l'ordre de Solidarité Emploi
Une facture peut être établie sur demande.

La vaisselle à laver sera à apporter le lundi ou mardi matin entre 9h et 11h,
directement à Solidarité Emploi, 3 rue Martin Luther King 44240 La Chapelle-sur-Erdre
Se garer au niveau du parking de l'Erdre et se diriger vers le bâtiment nommé L'Atelier des gourmands

Pas de lavage possible pendant le mois d'août, ni entre le 15 décembre et le 15 janvier de chaque année